Québec
Gouvernement du Québec
Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Québec, le 8 mars 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 11 février dernier, le député de D'Arcy-McGee déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec et au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) d'augmenter et d'indexer le montant annuel déboursé par le programme d'appareils fournis aux stomisés permanents.

L'Association des personnes stomisées du Québec demande de couvrir les frais réels encourus qui varieraient de 1 500 $ à 4 000 $ par personne annuellement, selon leur estimation.

La Régie de l'assurance maladie du Québec gère un programme octroyant un forfait de 700 $ aux quelques 12 000 bénéficiaires admissibles sur avis médical. Pour l'année 2014-2015, ce sont plus de 9 511 712 $ qui ont été attribués. Rappelons qu'en 2006, le programme avait été majoré de 1 M$, portant de 500 $ à 700 $ la contribution du gouvernement.

... 2

Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

Ce programme agit comme contribution gouvernementale aux frais encourus par les personnes stomisées pour l'achat des fournitures inhérentes à leur état. Le gouvernement entend poursuivre ce programme permettant de supporter les personnes aux prises avec cette condition.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Gaétan Barrette

N/Réf. : 16-MS-00688